

+ SUPPLÉMENT

L'extra

Le Chenois

JOURNAL ET ORGANE OFFICIEL DES COMMUNES DES TROIS-CHÊNE

Avril 2025 • n°16

*Lectures
printanières*

Le mot de la Rédaction

Comme les perce-neiges, crocus et primevères qui tapissent en ce moment les pelouses de nos parcs et de nos jardins, **Le Chênois** fleurit en cette saison, avec ses propositions d'articles variés qui donnent une folle envie de s'aérer. De nouveaux partenaires rédactionnels viennent étoffer notre équipe de **L'Extra** et, pour le coup, nous en accueillons un qui va vous surprendre : l'association des commerces et services de Belle-Terre. Nous souhaitons, à travers cette collaboration, offrir une plus grande visibilité à un quartier récent des Trois-Chêne qui n'a pas encore finalisé sa mue, mais qui a déjà de belles réalisations à son actif. Vous découvrirez ainsi les habitants, associations et commerces qui contribuent à sa qualité de vie et qui sont force de proposition aux côtés des autorités communales.

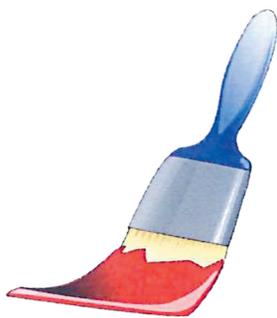
Nos quartiers et celles et ceux qui les animent sont une véritable richesse pour les Trois-Chêne : soutenons-les en consommant local et en nous impliquant à leurs côtés !

Kaarina Lorenzini,
Rédactrice en chef

Sommaire

POINTS FORTS	3
POINTS COMMUNS	5
INFORMATIONS OFFICIELLES	
CHÊNE-BOUGERIES	7
CHÊNE-BOURG	8
THÔNEX	9
ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ	10
AMÉNAGEMENT / MOBILITÉ	12
SÉCURITÉ / AFFAIRES SOCIALES	15
CULTURE	18
SPORTS	20
REPORTAGES	22

PUBLICITÉ



JH
peinture
Thônex

079 501 32 46
jh.peinturegeneve@gmail.com

Impressum

Journal et organe officiel des communes des Trois-Chêne - N° 16

Editrice responsable: M^{me} Marina Ardizzone-Cabitza Rédaction: Kaarina Lorenzini (rédactrice en chef) et Kelly Scherrer (assistante de direction): redaction@lechenois.ch - T. 022 349 24 81 Ont collaboré à ce numéro: Elise Gressot, Philippe Berger et Olivier Petitjean Publicité: pub@lechenois.ch Adresse postale: Case postale 145 - 1225 Chêne-Bourg Maquette et mise en pages: Siska Audeoud, Hadès graphisme Impression: Atar Roto Presse SA Tirage: 18'600 exemplaires Distribution: La Poste Prochaines parutions: Journal N° 17 + Agenda: distribution du 05 au 06 mai 2025.



Le Chênois, un journal engagé dans la protection de l'environnement Certification myclimate (imprimé climatiquement neutre). Impression sur papier FSC et fabrication sur un seul site (émissions de CO2 limitées). Distribution 100% locale, directement de la Poste de Montbrillant aux foyers chênnois.

Photo de couverture: ©Commune de Chêne-Bougeries

Signification du système de couleurs

■ = Chêne-Bougeries ■ = Chêne-Bourg ■ = Thônex

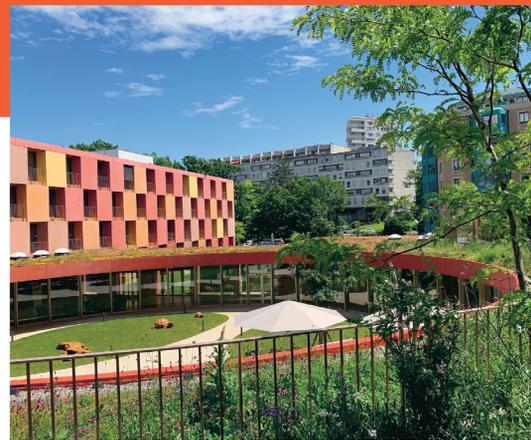


Le Nouveau Prieuré BCAS

Situé à Chêne-Bougeries, c'est un établissement accueillant 144 résidents en lien avec une crèche, une résidence pour étudiants, un foyer pour personnes polyhandicapées et des appartements locatifs, le tout autour d'une place du village. **Notre café restaurant self-service est ouvert au public 7 jours sur 7 de 9h30 à 17h30.**

Établissement médico-social

Chemin du Pré-du-Couvent 3
1224 Chêne-Bougeries - T. +41 22 869 52 00
(TPG lignes 1 et 9, arrêt Clos du Môlean)
info@emslprieure.ch - www.emslprieure.ch



■ Malagnou - Paumière : acquisition foncière pour une école primaire

Afin de garantir un développement harmonieux du secteur Malagnou-Paumière, le Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries a décidé, dans sa séance ordinaire du 12 décembre 2024, d'acquérir une parcelle d'une surface de 7'500 m² pour un montant total de 12'750'000 francs. Cet achat stratégique permettra la réalisation d'équipements publics essentiels, et en particulier d'un groupe scolaire. Le plan localisé de quartier (PLQ), dont l'élaboration des études liées doit débuter au 2^e semestre 2025, devra respecter des principes directeurs

définis avec les acteurs concernés : préservation des cordons boisés et de leur espace vital, mutualisation du stationnement pour préserver la pleine terre, mobilité douce au sein du quartier, densité atténuée et gabarits plus bas au sud en lien avec le secteur résidentiel attenant. Cette démarche concertée vise à assurer un cadre de vie de qualité pour les futurs habitants tout en préservant l'identité du quartier.

Malagnou-Paumière, périmètre situé en ZD3 – SITG 2023.



■ La Fête du Printemps à Chêne-Bourg



Mardi 3 juin, la traditionnelle Fête du Printemps se tiendra pour la première fois sur la place de la Gare, où le marché hebdomadaire a pris ses quartiers en octobre 2024.

Deux fois par an, la mairie organise un marché spécial, pour passer un moment convivial avec les producteurs et les habitants de la commune. En plus des marchands habituels, fidèles au rendez-vous, la Fête du Printemps propose des animations musicales et ludiques pour les enfants, une buvette et de la petite restauration. Les autorités seront aussi présentes à partir de 18h pour la partie officielle.



■ A la découverte des parcs de Thônex !

Du 5 au 11 mai, Thônex accueillera une nouvelle édition de "Parcs en fête", un événement annuel incontournable qui met en lumière les espaces publics thônésiens. Cette année, c'est au cœur de la ville, au parc Motrice Picasso et dans ses environs que les animations se dérouleront. Un programme riche et varié attend petits et grands, dans le but de (re)découvrir et apprécier ces lieux essentiels à la qualité de vie urbaine. Ces espaces, souvent méconnus, seront investis durant toute la durée de l'événement dans l'optique de promouvoir la diversité des espaces naturels qui font la richesse de Thônex. Les visiteurs pourront profiter de nombreuses activités en plein air. Parmi les



attractions proposées, on retrouvera une tyrolienne, des balades à poneys, une roue à traction humaine, ainsi qu'un parcours d'accrobranche pour les plus courageux. Sans oublier un marché des artisans animé d'une scène musicale et de foodtrucks, et différents stands de sensibilisation pour mieux comprendre l'importance de la nature et de l'environnement dans notre quotidien.

Organisé en collaboration avec l'agence tellus, cet événement vise à offrir des animations gratuites au public, pour promouvoir les parcs de la ville et l'importance que ceux-ci jouent dans notre quotidien. L'ensemble de la programmation est à retrouver en ligne sur thonex.ch.



Dr Jessica SARKISIAN
Pédiatre FMH
 T 022 869 00 75
 pediatrie-cmop@magellan.ch
 Centre Médical Opale
 Chemin de la Gravière 3 (4^e étage) - 1225 Chêne-Bourg



OPTIQUE THONEX
 Depuis 1979
 123B, rue de Genève
 1226 Thônex-Moillesulaz
 E-mail: thonexoptic@bluewin.ch
 Tél. 022 348 26 10
 www.optiquethonex.ch

Françoise Thusy et Sophie Chastonay,
 Pharmaciennes



PHARMACIE
"DU CHENE-VERT"

94, rue de Genève
 1226 Thônex-Genève
 pharm.chenevert@ovan.ch

Tél. 022 349 21 21
 Fax 022 349 21 01



Auberge Communale de Thônex



Avenue Tronchet 14 - 1226 Thônex/GE
 Tél. 022 348 76 70 - Mobile: 079 479 34 56
Nicolas et Alain Akar
 e-mail: alain@akar.ch - www.aubergedethonex.ch
 Ouvert 7/7 de 10h à 1h du matin
 Service jusqu'à 22h30 - Parking assuré



Artisan torréfacteur à Chêne-Bourg
-10% avec le code LE-CHENOIS

Valable uniquement pour votre première commande* sur chronic.ch
 Professionnels, prenez contact directement avec nous au 022 900 01 06



AUTOS PNEUS CHÊNOIS

SERVICES PNEUMATIQUES	MÉCANIQUE TOUTES MARQUES		
Neuf	dès 69.-	Forfait visite	220.-
Occasion	dès 30.-	Climatisation	dès 98.-
Gardiennage	50.-	Antipollution	50.-
Echange pneus		Châssis / Moteur	99.-
été / hiver	dès 98.-	Vidange / Service	
Géométrie	80.-		

TOUTES INFOS DIAGNOSTIC DU MOTEUR
 EOBD - ABS - Airbag - Injection

86, rue de Genève - 1225 Chêne-Bourg - prussotti@bluewin.ch
T. 022 348 71 47



Vacances de Pâques

Du vendredi 18 avril au vendredi 2 mai.

Trois Chêne Emploi

Structure d'aide à l'insertion professionnelle destinée aux habitants des Trois-Chêne et des communes partenaires d'Arve et Lac.

Horaires :

lundi-jeudi sur rdv, 8h30-12h
et 13h30-16h30. Fermé le vendredi.
Rue du Gothard 13 - 1225 Chêne-Bourg
T. 022 348 45 72
contact@3chene-emploi.ch

Permanence juridique 2025 ouverte aux habitants des Trois-Chêne

Cette permanence est destinée aux habitants des communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex qui souhaitent obtenir des informations relatives au droit, notamment sur les baux à loyer, le divorce, le droit du travail, les successions et testaments, les assurances sociales, les contrats de mariage, les démarches administratives.

Un avocat de l'Ordre des Avocats de Genève sera présent les jeudis :

- 10 et 17 avril • 8, 15 et 22 mai
- 5, 12, 19 et 26 juin • 10 et 24 juillet
- 7 et 28 août • 4, 18 et 25 septembre
- 2, 9, 16 et 30 octobre
- 6, 13, 20 et 27 novembre
- 4, 11 et 18 décembre

Mairie de Chêne-Bourg,
avenue Petit-Senn 46, de 16h à 18h.

Tarif de la consultation : CHF 25.-,
à régler **directement à la mairie lors de la réservation.**

Plus de renseignements au T. 022 869 41 10.

Médaille pour chiens

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois domiciliés dans le canton de Genève doivent être porteurs de la marque de contrôle dès le 1^{er} avril de l'année en cours. La marque de contrôle est valable une année, soit jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Elle doit être acquise à la mairie de la commune de domicile en présentant les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2025
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide.

Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

Nouveaux propriétaires

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

Autres informations : www.amicus.ch

Bibliobus

Emplacements et dates par commune

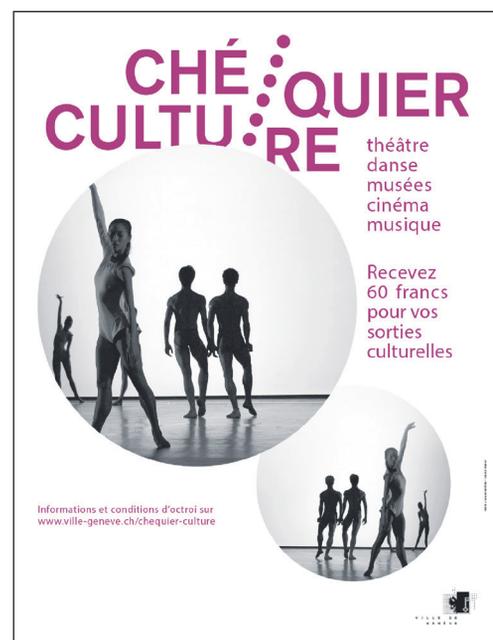
- **Devant l'EMS Clair Bois-Gradelle**
chemin du Pré-du-Couvent 3A
Plusieurs mercredis par mois, de 15h à 18h
Prochaines dates : 16 et 30 avril.
- **Place Favre**
Tous les mardis de 15h à 18h,
sauf les 18 et 25 juillet, 1^{er} et 8 août
et 26 décembre (jours fériés et de fermetures annuelles)
- **Place de Graveson**
Tous les vendredis de 14h à 17h,
sauf les jours fériés et les jours de fermeture annuelle

Plus de renseignements :

T. 022 418 92 70, ou : institutions.
ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/bibli-o-bus/



Chéquier Culture



Parmi les différentes mesures financières qu'il met en place, le Département de la culture et de la transition numérique propose un chéquier culture pour les personnes à revenus modestes, afin que chacun profite de l'abondante offre culturelle à Genève.

En 2025, les communes des Trois-Chêne offrent des chèquiers culture d'une valeur de CHF 60.- (6 x CHF 10.-).

A employer individuellement ou cumulés dans leur totalité. Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de l'une des nombreuses institutions partenaires en 2025.

Renseignements :

ville-geneve.ch/chequier-culture

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7

PFG
POMPES FUNÉBRES GÉNÉRALES
Maison Funéraire - Prévoyance
CAROUGE - PETIT-LANCY
Tél. 022 342 30 60 www.pfg-geneve.ch

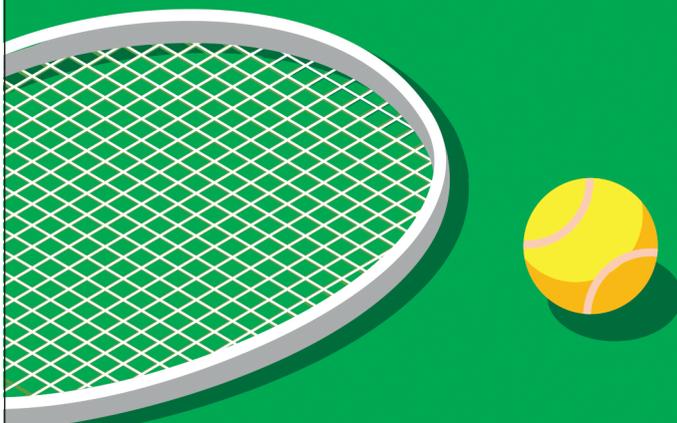
Pierre Del Bon

ELECTRICITE • TELEPHONE • CABLAGE INFORMATIQUE

1224 CHÊNE-BOUGERIES • 6, chemin des Flombards • TÉL. 022 348 56 06
e-mail: info@delbon.ch

MES IMPÔTS ? J'AI LA SOLUTION !

C'est simple. Je confie ma déclaration à Eurex.



022 342 27 01 • geneve@eurexsuisse.com
Rue de Genève 18 • Chêne-Bourg • Parking ✓




PRESSING DU VIEUX-CHÊNE

Alain FROSSARD et sa collaboratrice Fatima sont à votre entière disposition pour :

- Pressing
- Aquaclean
- Rideaux - voilages
- Blanchisserie
- Tapis
- Retouches

**TRAVAIL ARTISANAL SOIGNÉ
EFFECTUÉ PAR DES PROFESSIONNELS**

HORAIRES
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-12h00 – 14h00-18h30
Mercredi : 7h30-12h30 / Samedi et dimanche : fermé

1, rue de Genève – 022 348 25 00 – 1225 Chêne-Bourg
www.pressing-vieux-chene.ch

SANITAIRES - FERBLANTERIE
INSTALLATIONS, DEPANNAGES
ET ETUDES DE PROJETS

DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn
1225 Chêne-Bourg
T : 022 348 61 91
F : 022 348 20 28
www.dallais.ch

1978-2023
45 ANS

nos véhicules roulent au gaz naturel

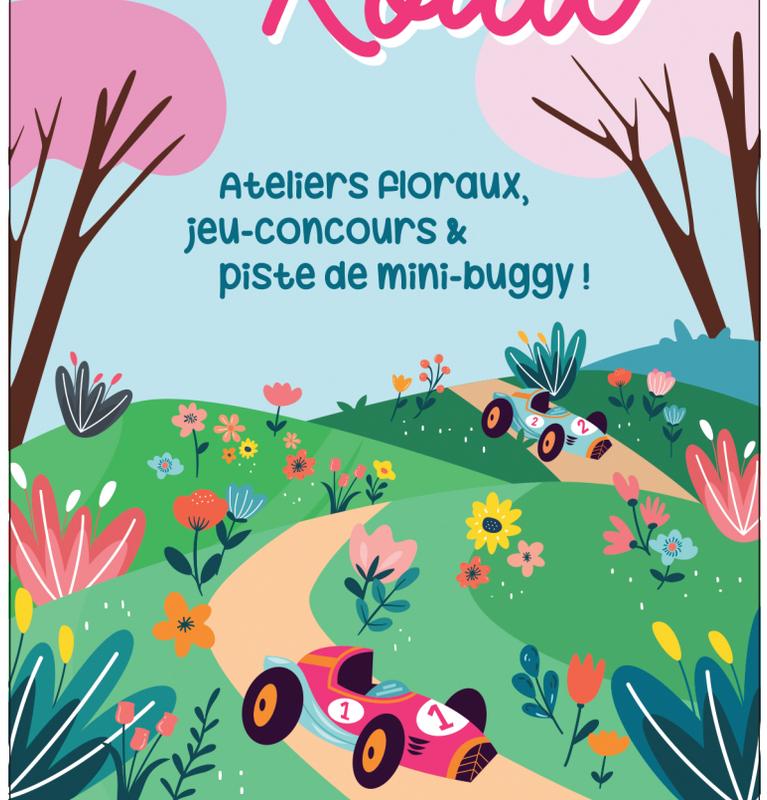
Thonex

CENTRE COMMERCIAL

DU 16 AU 26 AVRIL
en route pour les fleurs

Flower Road

Ateliers floraux,
jeu-concours &
piste de mini-buggy !



SUIVEZ-NOUS SUR @THONEX_CC PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ÉVÈNEMENT ICI



Synthèse de la séance ordinaire du Conseil municipal du 13 février 2025

Réuni en séance plénière le jeudi 13 février 2025, le Conseil municipal a décidé d'approuver par 16 voix pour, 3 voix contre et 5 absentes, le bilan – au 31 décembre 2023 – et le compte de pertes et profits 2023 de la Fondation communale de Chêne-Bougeries pour

le logement, ainsi que le rapport de contrôle y relatif, établi par la Société Fiduciaire Antoine Gautier SA.

Plus d'informations:

chene-bougeries.ch/municipal-2024-2025

Prochaine séance

Jeudi 22 mai à 20h30

Villa Sismondi, route du Vallon 4bis

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries et Voirons

- Formalités d'état civil pour les communes de Chêne-Bougeries, Jussy, Presinge et Puplinge.
- Demandes de cartes d'identité des habitants de Chêne-Bougeries.

Événements d'état civil enregistrés dans le courant des mois de janvier et février 2025:

Naissances: 142 • Mariages: 6 • Décès: 26

Demi-tarif CFF subvention communale

Dans le cadre de la politique communale en matière de mobilité, une subvention de CHF 100.– est versée aux habitants de Chêne-Bougeries renouvelant ou souscrivant un nouvel abonnement demi-tarif CFF. La demande, accompagnée d'une preuve ou de la quittance d'achat, se fait via un formulaire en ligne. Le paiement s'effectue par virement bancaire ou postal.

Simple et pratique, sollicitez cette participation financière en ligne: ael.chene-bougeries.ch/demi-tarif



ou à la réception de la Mairie (route de Chêne 136).

Subvention communale pour encourager la pratique du vélo

Dans le cadre de sa politique communale en matière de mobilité douce, la Commune de Chêne-Bougeries continue à promouvoir l'usage du vélo en allouant une subvention de **250 francs** à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, ne dépassant pas 25 km/h.

Cette offre, réservée exclusivement aux habitants de Chêne-Bougeries et jusqu'à épuisement du budget dévolu, est limitée à un remboursement par personne physique et par tranche de 3 ans.

La demande de subvention, accompagnée d'une preuve ou de la quittance d'achat effectué pendant l'année en cours, se fait via un formulaire en ligne. Le paiement s'effectue uniquement par virement bancaire ou postal. Simple et pratique, sollicitez cette participation financière sur: ael.chene-bougeries.ch/vae ou au guichet de la mairie (route de Chêne 136).



Cimetière – renouvellement des concessions

Les familles et/ou répondants qui ont des tombes de parents et/ou connaissances ayant été inhumés au cimetière de Chêne-Bougeries en 2005, ainsi que ceux possédant des concessions arrivées à terme en 2025, sont informés de leur échéance. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la mairie d'ici au 31 décembre 2025. Les monuments, entourages et ornements des tombes non renouvelées devront être enlevés d'ici au 31 décembre 2025 après en avoir obtenu l'autorisation de la mairie. A partir du 1^{er} janvier 2026, la Commune procédera à leur destruction et reprendra possession de l'emplacement.

Horaire d'été

Le cimetière est ouvert jusqu'au 30 septembre 2025, de 7h à 19h.

Plus d'informations:

mairie de Chêne-Bougeries, T. 022 869 17 14

Mobilités des aînés et visites des personnes âgées et isolées

Le Service de la cohésion sociale et santé de la Commune de Chêne-Bougeries recherche des bénévoles pour:

- son service de transport en faveur des aînés de la commune (accompagnement gratuit et ponctuel à un rendez-vous d'ordre médical, logistique, administratif, culturel ou social)
- des visites régulières à domicile (en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise).

Pour plus d'informations relatives aux visites à domicile ou au bénévolat:

Service de la cohésion sociale et santé
T. 022 869 17 82

E-mail: service.social@chene-bougeries.ch
chene-bougeries.ch/service-social/aines

Carte journalière dégriffée "Commune" CFF

La Commune de Chêne-Bougeries propose des cartes journalières dégriffées "Commune" exclusivement à ses habitants.

- L'achat des cartes disponibles s'effectue obligatoirement à la **réception de l'administration communale** (Mairie de Chêne-Bougeries, route de Chêne 136)
- Les cartes nominatives peuvent être vendues de 6 mois à un jour avant la date de voyage souhaitée.

Subvention communale: Un rabais de 50% est accordé uniquement sur le prix d'une carte journalière en deuxième classe et aux habitants possédant un abonnement CFF demi-tarif.

Prix: Avec la carte journalière dégriffée Commune, les personnes voyagent une journée entière dans toute la Suisse à partir de CHF 39.– (avec un abonnement demi-tarif) ou de CHF 52.– (sans demi-tarif), dans le rayon de validité de l'AG. De plus, la carte journalière dégriffée est proposée pour la 1^{re} et la 2^e classes.

Disponibilités: cartejournaliere-commune.ch

Abonnement TPG subvention communale

En 2025, la Commune de Chêne-Bougeries poursuit son soutien en octroyant une participation financière de **200 francs**:

- aux juniors entre 18 ans et 24 ans inclus dont l'abonnement n'est pas pris en charge par le canton
- aux seniors dès l'âge de l'AVS, en complément de la subvention cantonale à faire valoir sur l'achat d'un abonnement annuel de transports publics.

Informations relatives aux demandes de subventions communales:

chene-bougeries.ch/subventions-tpg

Plus d'informations sur notre site:
chene-bougeries.ch

Conseil municipal – Synthèse de la séance ordinaire du 18 février 2025

Le Conseil administratif a communiqué les éléments suivants:

- Le Conseil administratif a publié son **bilan de législature 2020-2025**, à destination de tous les habitants.
- Le Conseil administratif a fixé la **date des promotions scolaires**, qui se tiendront le vendredi le 27 juin 2025.
- Le Conseil administratif a décidé de mettre en place le **programme MiniMove** de novembre 2025 à mars 2026 durant 13 dimanches au collège de Candolle. Ce programme vise à faire bouger les enfants de 0 à 5 ans à travers diverses activités encadrées par des coaches. Il favorise l'intégration sociale, l'égalité de chances pour la petite enfance et les capacités motrices et cognitives. La participation sera gratuite et sans inscription.
- Soucieux de promouvoir le football féminin, le Conseil administratif a invité les responsables de la promotion de l'UEFA à effectuer un **concours de tirs au but et de dribble** un contre un sur la place de la Gare le samedi 15 février dernier. Cet événement un rencontré un vif succès auprès de la jeunesse.
- Le Conseil administratif a validé le principe de réactiver la **convention de partenariat avec la compagnie des sapeurs-pompiers de Chêne-Bougeries** lorsqu'elle sera restaurée à satisfaction de nos deux communes et de l'OCPPAM.

- L'édition 2024 du **repas de Noël solidaire** a vu une demande d'inscriptions nettement supérieure à la moyenne. Afin de répondre à un tel succès, la commune proposera en 2025 d'ajouter un repas, vraisemblablement le vendredi soir, en plus de celui du samedi midi. Il est à noter également que les mesures de sécurité seront encore renforcées lors de ce genre de manifestation, afin d'éviter toute intrusion non désirée.
- L'inauguration officielle du **couvert du préau de l'école Place-Favre** a eu lieu le 5 mars dernier.
- Le **Festival Sey'maz Musique** (musique classique) se déroulera autour du Vieux-Bourg du 3 au 7 septembre prochains, y compris un concert de clôture dans la cour du Gothard 13.

Le Conseil administratif a également communiqué sur les **travaux et chantiers**, ainsi que sur sa **politique de développement durable** (école du Plateau, tableaux blancs interactifs dans les écoles, opération Eco-sociale avec les SIG du 3 mars au 4 avril).

Le Conseil municipal a :

- accepté le crédit de construction brut de CHF 625'000.– TTC destiné à la mise en séparatif du **réseau collectif privé d'évacuation des eaux du chemin des Meures**;

- accepté une motion intitulée "**Pour une valorisation du bénévolat local**";
- refusé une résolution intitulée "**Pour la fête des promotions scolaires le samedi 21 juin 2025**";
- refusé une résolution intitulée "**Pour la fête des promotions scolaires le samedi 28 juin 2025**".

Au point "**propositions individuelles et questions**", l'assemblée a discuté des sujets suivants: atteinte à la personnalité et harcèlement, signalisation et cheminements à la place de la Gare, survol d'hélicoptères, moustique tigre, éclairage public et signalisation au chemin du Petit-Bel-Air, éclairage du terrain de pétanque à la place Favre, parking sauvage aux abords du Centre sportif de Sous-Moulin, sortie du parking de la Migros Chêne-Vert.

Informations complètes: chene-bourg.ch/seances/legislature-2020-2025/

Prochaine séance
Mardi 13 mai à 18h30
Salle du Conseil municipal, rue du Gothard 13



Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg, Thônex, Veyrier

Événements d'état civil enregistrés du 13 janvier au 18 février:

Mariages: 6 • Décès: 72

Reconnaisances d'enfants: 11

Anniversaires des aînés

Les Conseillers administratifs de Chêne-Bourg ont le plaisir de fêter les comuniers atteignant leur 90^e et 95^e anniversaire.

Personnes qui célébreront leur 90^e anniversaire:

En avril: Erna S., Christiane P., Robert D., Ariane R., Agnes S., Blanche H., Eliane P., Giuliano R.

Personnes qui célébreront leur 95^e anniversaire:

En avril: Françoise B., Martha K.

Nos autorités leur réitèrent leurs sincères félicitations et leurs vœux de bonne santé.

Déchetteries-écopoints

La Commune de Chêne-Bourg met à votre disposition des déchetteries communales dont vous pouvez trouver toutes informations utiles ainsi qu'une carte de leurs emplacements sur son site sous: chene-bourg.ch/vivre-a-chene-bourg/environnement-et-developpement-durable/dechets-et-tri-1915

Nous vous remercions de **respecter le tri** qui sert au recyclage et de ne pas mélanger les différents déchets.

Merci également de respecter le voisinage en jetant vos déchets recyclables de 8h à 20h.

Objets encombrants

Trop de personnes jettent tout et n'importe quoi dans les déchets encombrants. Nous vous demandons de ne pas y déposer des pots de fleurs, boîtes ou tout petit objet qui peut être jeté dans les sacs poubelles pour les ordures ménagères. Les jouets tels legos ou autres peuvent être déposés dans des institutions caritatives.

Nous rappelons que la commune organise un **ramassage des déchets encombrants**, tels qu'anciens meubles, ferraille, etc., selon le calendrier suivant: **les 22 avril et 6 mai tôt le matin.**

Les objets doivent être déposés obligatoirement aux emplacements habituels de levées des ordures **au plus tôt la veille au soir**. Pour les **immeubles exclusivement**, un autre ramassage est effectué **les 15 et 29 avril**.

De façon à lutter contre le dépôt sauvage des déchets, la Police municipale sanctionnera les contrevenants à ces dispositions, conformément au règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Plus d'informations sur notre site:
chene-bourg.ch

Découvrir les services communaux autour d'un café et d'un croissant !

CAFÉ-CROISSANT
PRÉSENTATION DES
SERVICES COMMUNAUX



SAMEDI
12 AVRIL 2025
10H00 - 12H00

PRÉAU DE L'ÉCOLE ADRIEN-JEANDIN

En présence des Services :

- de la cohésion sociale
- de la culture et des manifestations
- de l'espace public
- du guichet communal
- de la piscine
- technique

Ainsi que de la Fondation en faveur de la jeunesse

VILLE DE THÔNEX

MAIRIE DE THÔNEX
+41 (0) 22 869 39 00
info@thonex.ch
THONEX.CH

Lorsqu'on est un nouvel habitant – et parfois même lorsque cela fait longtemps que l'on est installé dans une commune – comprendre le fonctionnement des services communaux représente un vrai défi. Comment se passe la collecte des déchets ? Qui contacter pour des questions de sécurité ? Quelle prestation est offerte à la réception de la mairie ? Comment louer une salle pour un événement privé ? Quelles aides existent en cas de difficultés financières ? Quels seront les prochains événements culturels proposés dans mon quartier ? Où trouver des structures d'accueil pour la petite enfance ? Autant de questions que peuvent se poser les habitants. Pour faciliter l'accès aux informations essentielles, la Ville de Thônex organise le **samedi 12 avril** une nouvelle rencontre dédiée à la présentation des services communaux. Organisé sous la forme d'un café-croissant, cet événement mettra sur l'échange et la convivialité, puisque les habitants auront l'occasion de discuter avec les différents

acteurs de la vie locale et d'obtenir ainsi toutes les informations utiles à leur quotidien.

De 10h à 12h, dans le préau de l'école Adrien-Jeandin, les services suivants seront présents :

- police municipale,
- technique,
- espace public,
- cohésion sociale,
- culture et manifestations,
- guichet communal,
- Fondation en faveur de la jeunesse.

Ils répondront à toutes les questions... ou seront simplement disponibles pour échanger autour d'un café.

L'événement est gratuit, ouvert à tous et sans inscription. Une belle occasion de mieux comprendre le fonctionnement de l'administration communale et créer du lien avec ses services !

Nouvelle newsletter de la Ville de Thônex

Depuis janvier, la Ville de Thônex propose une nouvelle newsletter. Actualités, bons plans ou événements à venir... Ce support représente un excellent moyen de se tenir informé de la vie thônésienne. Inscrivez-vous pour recevoir la newsletter chaque mois dans votre boîte mail sur thonex.ch

Conseil municipal

Prochaine séance :
mardi 15 mai à 20h00
Salle du Conseil municipal, av. Tronchet 13A

Cartes CFF

La carte journalière dégriffée Commune est une offre contingentée (quota) disponible auprès de **toutes les communes et des villes suisses**. La Ville de Thônex met à disposition des cartes journalières qui permettent de voyager en train, en bateau, sur les lignes des cars postaux, ainsi que des bus et des trams dans la plupart des agglomérations et villes suisses (également sur Unireso).

Elles sont disponibles exclusivement pour des personnes âgées de 16 ans et plus. L'achat se fait **uniquement** au guichet communal (avenue Tronchet 13A), pas de réservation par téléphone ou en ligne. Retrouvez toutes les informations sur thonex.ch

Thônex Live et Opus One présentent

Biga*Ranx, dub, reggae
Samedi 12 avril à 20h00
Tarif unique à CHF 48.-

Ce concert aura lieu à la Salle des fêtes de Thônex. Billetterie: Ticketcorner.
Informations et renseignements:
T. 022 365 11 60 ou thonexlive.ch

Déchets et écopoints

La Ville de Thônex compte 15 écopoints, ouverts du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h. Les écopoints sont fermés le dimanche et les jours fériés.

Si l'un de vos déchets n'entre dans aucune catégorie à l'écopoint, vous pouvez contacter la ligne info déchets : 022 869 39 51. Le calendrier des déchets est également à votre disposition au guichet communal ou au format numérique sur : thonex.ch/vivre-a-thonex/dechets-et-recyclage/levee-des-dechets/

La levée des **encombrants** se fait :

- en zone urbaine: tous les jeudis
- en zone péri-urbaine: les 2^e et 4^e jeudis du mois

N'hésitez pas à consulter la liste des chemins pour les levées de déchets dans le calendrier communal ou sur le site internet de la Ville.

Les encombrants sont à déposer au même endroit que les ordures ménagères, au plus tôt à partir de 20h la veille du passage. Le dépôt ne doit pas excéder 3m³ ni entraver le passage.

Le **centre de voirie** est ouvert les 1^{er} et 3^e samedis du mois de 9h à 12h. A cette occasion, il est possible de déposer certaines catégories de déchets qui, en temps normal, doivent être amenés au ESREC (Espaces de Récupération Cantonaux). **Prochaines dates d'ouverture: 12 avril, 3 mai.**

Subvention TPG

La Ville de Thônex propose 750 subventions de CHF 100.- pour les 18-65 ans pour tout achat ou renouvellement d'un abonnement annuel de transports publics unireso ou Léman Pass. L'offre est valable jusqu'au 15 décembre 2025 pour faire la demande de subvention et jusqu'au 31 décembre 2025 pour acheter l'abonnement. Offre valable jusqu'à épuisement du stock. Nous vous encourageons à renouveler votre abonnement dans le mois précédant l'échéance.

Pour solliciter la subvention, suivez la procédure sur thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/subventions-tpg/

ATTENTION! Pour bénéficier de l'offre en ligne, il ne faut **EN AUCUN CAS acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune**. Si vous n'avez pas accès à internet, contactez le service relation clientèle des TPG: 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

Plus d'informations sur notre site:
thonex.ch

Les plantes invasives : un défi pour la biodiversité locale

Bien que présentes à Genève, les plantes invasives ne représentent pas une menace immédiate mais peuvent perturber la biodiversité locale.

Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Une plante invasive, ou envahissante, est une plante ayant la capacité de se propager rapidement, au détriment d'autres espèces. Elles peuvent être d'origine indigène ou alors provenir d'autres régions du monde. Pour ce dernier cas, elles sont nommées les néophytes envahissantes si elles se sont implantées sous nos latitudes après 1500.

Dans le canton, elles entraînent des conséquences étendues. Affectant non seulement la biodiversité, les écosystèmes ou la santé humaine en provoquant des allergies, elles ont également un impact économique sur l'agriculture ou les infrastructures. Voici quelques espèces fréquemment rencontrées à Genève.



L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisifolia*)

Introduite accidentellement d'Amérique du Nord avec des graines de tournesol et de la nourriture pour les oiseaux,

l'ambrosie pose un grave problème de santé publique, car ses fleurs libèrent une grande quantité de pollen responsable de fortes réactions allergiques.



Les solidages américains (*Solidago gigantea* et *S. canadensis*)

Introduites d'Amérique du Nord pour leurs qualités ornementales et mellifères, les solidages américains peuvent former de grandes touffes empêchant la végétation indigène de se développer.



L'impatiante glanduleuse (*Impatiens glandulifera*)

Originnaire de l'Himalaya, l'impatiante glanduleuse, mesurant jusqu'à deux mètres de haut, a été introduite en Europe comme plante ornementale. Elle se répand rapidement en formant de grandes populations.



La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Introduite du Caucase comme plante ornementale et pour ses propriétés mellifères, la berce du Caucase est très

toxique, provoquant de graves brûlures de la peau en cas de contact combiné à une exposition au soleil. Avant toute intervention, il est impératif de se protéger avec un équipement complet pour éviter tout risque de brûlures de la peau. Il ne faut jamais toucher la berce du Caucase à mains nues ; mais se munir de gants, d'habits à manches longues et de lunettes de protection.



Les renouées d'Asie (*Reynoutria* spp.)

Originaires d'Asie orientale, les renouées colonisent principalement le bord des cours d'eau, où elles forment des populations denses.

Leurs tiges aériennes meurent en hiver, laissant un sol nu et fragilisant les berges soumises à l'érosion. Cette espèce est difficile à éradiquer car le moindre fragment de plante peut générer une nouvelle population.

Trois espèces interdites à la vente depuis le 1er septembre 2024



Le laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*)

Originnaire des régions ouest asiatiques et sud-est européennes, le laurier-cerise a le potentiel de coloniser les haies, lisières et forêts.

Les jeunes arbres peuvent former des peuplements très denses empêchant le rajeunissement de la forêt et supplantant la végétation indigène.



Buddleia de David (*Buddleja davidii*)

Aussi connue sous le nom de l'arbre à papillons, cette plante a été importée de Chine pour

embellir les jardins. Elle a la capacité de coloniser des sols très secs et perturbés.



Palmier chanvre (*Trachycarpus fortunei*)

Au Tessin, ces populations denses entravent localement le rajeunissement de la forêt et conduisent à un appauvrissement du sous-bois. Le palmier se propage également dans les zones à climat favorable au nord des Alpes (rives de lacs, berges de rivières, vignobles). Si le palmier peut être conservé, il est indispensable de couper les inflorescences avant la fructification.

Comment les limiter et lutter contre leur expansion

Les actions pour limiter et lutter contre leur expansion concernent autant les services du canton et des communes que les propriétaires privés appelés à être vigilants. Grâce à une combinaison d'interventions mécaniques, de contrôles réguliers et de participation citoyenne, il est possible de limiter l'impact de ces espèces tout en préservant la richesse naturelle du canton. Dans les jardins privés, de manière générale, il est primordial d'intervenir avant la floraison et d'évacuer les plantes concernées (graines, inflorescences, tiges et racines) vers une usine d'incinération des ordures ménagères. Il est également important de préciser qu'il ne faut pas mettre ces plantes dans le bac à compost, au risque de favoriser à long terme leur dispersion dans le jardin.

En Suisse, la fondation Info Flora a développé l'application **Invasiv App** permettant le monitoring et la lutte contre les néophytes envahissantes. Acteurs privés et professionnels sont encouragés à utiliser cette solution mobile pour saisir des observations de néophytes invasives, ainsi que pour annoncer des luttes et suivre leur efficacité.

Source et liste complète des plantes envahissantes : infoflora.ch

+ d'informations

ge.ch/entretenir-mon-jardin-mon-balcon/plantes-exotiques-envahissantes

■ Un nouveau préau pour les élèves de l'école de Chêne-Bougeries

La Commune de Chêne-Bougeries fait la chasse aux îlots de chaleur et commence par les préaux des écoles primaires. Cet objectif, inscrit dans le Plan directeur communal 2035, se déploie à tous les projets d'aménagement des espaces publics communaux.

La première réalisation se trouve devant l'école de Chêne-Bougeries, permettant à son préau de faire peau neuve. A coups de pelle mécanique, le bitume existant a été arraché pour être remplacé par un sol perméable en matière du Salève. Le sol des zones de jeux, jusque-là en revêtement synthétique souple, a quant à lui été remplacé par une épaisseur de copeaux de bois d'environ 40 cm. Les racines des arbres, auparavant prises au piège sous le bitume, sont désormais libérées et profitent dorénavant du ruissellement de l'eau de pluie. 39 arbres et près de 300 arbustes ont été plantés dans le préau.

Processus de réalisation

Ce processus de réaménagement a débuté par une démarche participative incluant élèves et enseignants durant plusieurs mois. Celle-ci a permis de dessiner un projet en fonction des multiples envies et observations recueillies. A la suite de sa validation par le Conseil administratif communal, un crédit d'investissement et de financement de 2'110'000 francs a été accepté par le Conseil municipal



en mai 2024. Les travaux, organisés en deux phases, ont ainsi pu démarrer en août dernier. Pendant toute la durée du chantier, des zones de jeux permanentes ont été maintenues pour les enfants. Afin d'apporter un maximum de confort, le parc du Villaret, jouxtant le préau, a été mis à leur disposition durant les trois premiers mois de chantier. La première phase s'est achevée en novembre 2024 avec, en prime, la remise à neuf du revêtement de l'Agorespace (terrain multisports). Afin d'associer encore davantage les enfants



à ce nouveau préau, ces derniers ont pu planter leur futur sapin de Noël le 5 décembre 2024.

Une dernière étape

La deuxième phase des travaux s'étant terminée dans la seconde moitié du mois de mars 2025, il reste néanmoins une dernière étape. Hors du préau, elle consiste à refaire entièrement le revêtement du chemin Louis-Segond, lequel longe l'école. Ces travaux seront effectués durant les vacances de Pâques.

■ Renaturation du Foron à sa confluence avec l'Arve

Le promeneur averti l'a certainement remarqué. Un abattage d'arbres important a été effectué cet hiver au bord du cours d'eau du Foron à Villette. Cette opération est due à un projet de... renaturation!



Aujourd'hui, le Foron coule dans un lit étroit coincé entre deux digues plantées au milieu d'une plaine maraîchère d'importance. Son état biologique est pauvre et les milieux associés sont de faible qualité. La nouvelle Step de Villette et la cessation d'activité d'un maraîcher à Gaillard ont permis de libérer un espace de 4 hectares. L'idée est née d'établir un projet de rena-

turation mélangeant: rivière, nature, forêt, parc, promenade et paysage.

La rivière verra la complète restauration de son lit et de ses berges de manière à rétablir le processus dynamique naturel formant à terme une zone alluviale, elle-même propice à la venue d'une flore et d'une faune diversifiées.

La protection contre les crues sera améliorée et le risque d'inondation fortement diminué.

Et enfin un parc naturel, une passerelle et un réseau de chemins pédestres viendront accueillir les visiteurs dans ce nouvel écrin paysagé blotti au bord de l'Arve en présence du Salève au loin.

Le chantier se déroulera jusqu'au printemps 2026. Il est le fruit d'un long processus de concertation avec les propriétaires riverains, les SIG et Thônex. L'OCEau, accompagné de nos partenaires français du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), tient ici à les remercier vivement.

OCEau - Service de l'aménagement des eaux et de la pêche

+ d'informations

Office cantonal de l'Eau (OCEAU),
M. Francis Delavy, chargé de projets
T. 022 546 74 52

« Vous fêtes la place », la démarche participative continue

Venez contribuer au projet de la place Rigaud en participant aux prochaines rencontres, de l'avant-projet à sa réalisation.
Une démarche ouverte à toutes et tous!

PRINCIPES

SOL PERMEABLE



ESPACE VERT - TERRE - EAU
COLLINE - PARCOURS ORGANIQUE

ARBORISATION



ARBRES - HAIES (ISOLER DE LA ROUTE)
MICRO-FORÊT SAUVAGE - OMBRE
MAINTENIR DES ESPACES ENSOLEILLÉS

MOBILIER ET JEUX



TABLE - CHAISES - JEUX EN BOIS
TOBOGGAN - PÉTANQUE
CRÉER DES ESPACES D'INTIMITÉ

ACTIVITÉS



MANGER - JOUER - SE RENCONTRER
ÊTRE À L'OMBRE - DISCUTER - S'AMUSER

La Commune de Chêne-Bougeries a lancé en 2024 une démarche participative pour repenser la place Rigaud. Cette initiative a redonné vie à cet espace en rassemblant les habitants et les usagers autour d'un processus engageant, ludique et créatif. Les envies et attentes exprimées lors des rencontres ont abouti à l'établissement d'un cahier des envies rendu à la Commune, et à la création d'aménagements temporaires, afin d'améliorer l'usage de cet espace de rencontre depuis l'été 2024.

Les résultats de la démarche sont aujourd'hui pris en compte pour l'élaboration du projet paysager et architectural de la place Rigaud. L'aventure collective n'est pas terminée pour autant, et se poursuit jusqu'à la réalisation de la place d'ici à l'été 2026.

Retour sur la séance d'information et l'atelier variantes de projet

Un nouvel atelier participatif s'est tenu le samedi 8 février. L'objectif était double: présenter les étapes du projet jusqu'à l'inauguration de la future place et discuter de certaines orientations d'aménagement, structurantes pour les usages et les ambiances. Quatre thématiques étaient posées sur la table: la topographie, le jeu d'eau, les espaces de rencontre et la végétation. À la fin de la matinée, des éléments structurants ont pu être partagés et validés collectivement: une topographie plutôt douce et dispersée avec un îlot central davantage marqué; un jeu d'eau linéaire, ludique et mécanique; des espaces de rencontre plutôt intimes et multiples et une végétation différenciée



© S. Haro

mais globalement généreuse, tirant la place vers l'imaginaire d'un parc. Le plan de synthèse produit collectivement va guider le travail des architectes paysagistes et ingénieurs qui vont s'atteler à traduire ces orientations dans un projet présenté à la population mi-avril, avant de faire l'objet d'un dossier d'autorisation de construire.

Infos et suivi de la démarche

chene-bougeries.ch/place-rigaud
Totem sur place

Question ou besoin spécifique:
vousfeteslaplace@chene-bougeries.ch

Calendrier et prochains rendez-vous

Avril 2025: samedi 12 (10h-12h)
et mercredi 16 (16h-18h)
Sur la place Rigaud
ou dans une salle à proximité
(voir détails sur le site internet communal)
Présentation du projet définitif

Juin 2025 (date à venir)
Sur la place Rigaud
**Permanence sur place
information sur les matériaux**

Septembre 2025 (date à venir)
Sur la place Rigaud
**Permanence sur place
information sur les matériaux**

Hiver 2025 et printemps 2026 (dates à venir)
Sur la place Rigaud
Ateliers de chantiers participatifs

■ Des *tiny houses* à Chêne-Bougeries



Un concept venu d'Outre-Atlantique

L'histoire des *tiny houses*, ou micro-maisons confortables, débute dans les années 1929 aux États-Unis. Le pionnier, nommé Charles Miller a construit la première *tiny house* à Ogden dans l'Utah. Ce concept explose aux États-Unis en 2008, à la suite de la crise des "subprimes" forçant un certain nombre d'Américains

à quitter leur maison. Dans les années 2010, ce type d'habitat se standardise, permettant ainsi rapidement de créer un logement avec tout le confort moderne.

Jusqu'à Chêne-Bougeries

Dans le but de valoriser provisoirement une parcelle communale inhabitée et laissée à l'abandon depuis plusieurs années,

la Commune de Chêne-Bougeries a voté, en mars 2023, un crédit d'investissement et de financement de 1'820'000 francs afin d'y construire deux *tiny houses* et de rénover la villa existante sise au chemin du Villaret 6. Ce projet propose deux logements, respectivement de 70 m² et 82 m², permettant à des habitants de Chêne-Bougeries de libérer leur appartement plus grand et moins adapté à leurs besoins.

Réalisation d'un habitat écologique

Ces maisons sont construites en bois et respectent le standard "très haute performance énergétique". L'accès aux habitations installées sur une grande terrasse décollée du sol, ainsi que la distribution des pièces intérieures, sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Tout autour des logements se trouve un jardin qui profite aux locataires mais également à ceux de la villa rénovée. Le chantier a débuté en avril 2024 et les *tiny houses* ont été livrées en mars 2025. Il n'aura suffi que de 13 mois de chantier pour mettre à disposition trois logements supplémentaires.

■ Installation de deux nouveaux compacteurs enterrés pour la collecte du papier

La Commune de Chêne-Bougeries poursuit son engagement pour rendre la collecte des déchets plus efficace et réduire l'impact négatif sur l'environnement.

Entamé il y a plus de 20 ans, le programme communal de création de points de collecte de quartier, d'installation et de rénovation de déchetteries enterrées a fortement contribué au développement du tri et du recyclage chez les habitants, ainsi qu'à réduire les déplacements en porte à porte des camions pour les levées. Depuis le 26 février, deux bennes, dotées d'un système de compacteurs enterrés pour le carton et le papier, ont été installées dans deux points de collecte communaux: Gradelle et place de Conches.

Fonctionnement du mécanisme

Le mécanisme de compactage unique assure que le déchet soit poussé dans le conteneur au moyen d'une vis, sans être agglutiné. Cette dernière pousse les déchets vers le bas. Au fur et à mesure que le conteneur se remplit, la force de poussée augmente. C'est ainsi que le compacteur atteint une grande capacité.

Les avantages de ce système

Grâce à ce mécanisme unique, la capacité de ce conteneur est quatre à six fois plus élevée que celle d'un conteneur enterré classique. Le conteneur est de plus équipé d'un capteur émettant une alerte lorsque celui-ci est rempli à 80%. Résultat: plus de déchets collectés, permettant ainsi de réduire le nombre de conteneurs, la fréquence des vidages, et d'assurer d'importantes économies.



■ Inauguration du préau de l'école Place-Favre

Mercredi 5 mars, les élèves, leurs parents et leurs professeurs de l'école de la Place-Favre ont célébré la fin de la construction de leur nouveau préau, en présence du Conseil administratif.



Photos: M. Guillemin

Ils étaient les derniers, dans la commune, à ne pas bénéficier d'un abri protégé dans la cour de la récréation, comme le prévoit le règlement cantonal. Désormais, le couvert est mis pour les enfants de l'école de la place Favre! M^{me} Beatriz de Candolle, Conseillère administrative en charge des Constructions, a ouvert la cérémonie en mettant en lumière les différentes étapes de la construction de ce projet ambitieux qui témoigne de l'engagement et de



l'exemplarité de la commune en matière de développement durable. Le Maire Philippe Moser a ensuite rappelé la singularité du projet qui allie innovation et écologie pour le bien-être des élèves. En effet, le nouveau préau a été pensé dans une perspective d'économie d'énergie, avec la pose de panneaux photovoltaïques et de revégétalisation. Les enfants sont

d'ailleurs partie prenante dans différents aspects du projet: un écran leur permettra de suivre en direct l'électricité produite par les panneaux et utilisée par l'école, et ils pourront suivre des ateliers pédagogiques avec les entreprises ayant réalisés les travaux. L'inauguration s'est conclue par un apéritif sous le nouveau préau.

■ Belle-Terre, une belle histoire en plusieurs actes

Démarré en 2008 et prévu en trois phases, le projet Belle-Terre est né de l'ambition de ses concepteurs de réinventer le vivre ensemble à travers un projet architectural urbain plus durable, en harmonie avec la nature. Aujourd'hui, alors que la première étape du quartier est bien intégrée à la vie communale et dans le territoire, une deuxième étape complémentaire est à l'étude, l'occasion pour nous de vous présenter ses nouveautés.

Belle-Terre pose la première pierre

La première partie de Belle-Terre est déjà une réalité avec ses 670 logements, son école primaire, sa salle de sport triple et ses premiers commerces de proximité.



Cette phase initiale a consisté à relier le site au réseau routier et de mobilité douce, et à mettre en œuvre un ambitieux projet d'espaces publics, visant à permettre une connexion immédiate entre le quartier et la nature environnante.

La suite de son développement

La deuxième étape du projet, aujourd'hui à l'étude, est conçue en complément de ce qui a déjà été réalisé. Des nouvelles constructions viendront encadrer les bâtiments existants pour former un ensemble connecté au tissu urbain, pensé comme un tout. Cette phase apportera au quartier 1'000 logements supplémentaires, mais aussi une crèche, un EMS ainsi qu'un service d'autopartage pour ses habitants. Autant d'équipements, de services et d'aménagements qui contribueront à donner à Belle-Terre toute sa dimension.

Un projet à construire ensemble

La procédure d'adoption des plans localisés de quartier (PLQ) comprend une phase de mise à l'enquête publique (préalable à toute autorisation de construire) et donne l'opportunité à chacun de s'exprimer sur les grandes lignes du projet à venir. La mise à l'enquête publique est en cours depuis le 28 mars et jusqu'au 28 avril 2025. Ce sera l'occasion pour les maîtres d'œuvre de recueillir de la part des habitants du quartier et de la Ville, ainsi que des professionnels, des suggestions qui pourront venir, in fine, enrichir le projet. À l'issue de cette phase de concertation et, en fonction des observations faites, le PLQ pourra être adopté et le permis de construire délivré pour un démarrage des travaux prévu à l'horizon 2027.

La Police municipale de Chêne-Bourg au service des aînés

Entre décembre 2023 et janvier 2025, les agents de la Police municipale ont mené plusieurs actions de prévention destinées en premier lieu aux aînés qui sont particulièrement concernés par des tentatives de vols ou de nouveaux modes d'arnaque.



Intervention dans les locaux d'un IEPA, le 24 janvier 2025.



Centre commercial de Peillonex, samedi 30 novembre 2024.

Les délits enregistrés à l'encontre des personnes âgées au cours de ces derniers mois dans le canton de Genève attestent une fois encore de la vulnérabilité de cette population, particulièrement exposée aux divers actes de malveillance. Forte

de ce constat, la Police municipale de Chêne-Bourg a décidé de mettre en place plusieurs actions de prévention, avec comme objectif premier de sensibiliser nos citoyens et nos aînés aux risques de vols et d'escroqueries susceptibles d'être commis à leur rencontre.

En collaboration avec la direction des centres commerciaux de la commune, le stand de la Police municipale dédié à la prévention a ainsi été installé à trois reprises au cours de la fin d'année 2024 devant l'entrée des commerces. Informer et expliquer les gestes simples permettant de se prémunir du vol d'un sac à main ou d'un porte-monnaie, d'une intrusion à son domicile ou encore d'être accosté de façon inopportune lors d'un retrait d'argent ont été, parmi d'autres, les aspects préventifs abordés durant ces échanges.

Durant la même période, les agents de la Police municipale se sont rendus auprès

des résidents du plateau de Bel-Air, afin de dispenser diverses consignes de sécurité permettant d'éviter d'éventuelles intrusions dans leur domicile. Les coordonnées du service APM ont par ailleurs été diffusées, invitant nos citoyens à signaler tout comportement suspect aux abords des lieux d'habitation.

En début d'année, une rencontre organisée en partenariat avec l'intendance sociale de l'IMAD, auprès des résidents de l'IEPA de Chêne-Bourg situé à la rue de Genève, fut l'occasion d'un échange convivial et chaleureux. Plusieurs situations vécues, parfois encore sensibles, ont été évoquées, permettant de mettre en lumière les risques auxquels chacun est susceptible de se retrouver un jour confronté et d'adopter les bons réflexes, afin de les limiter.

Frédéric Gut, Appointé

Quelques conseils :

Si vous êtes victime d'une tentative d'escroquerie, d'un vol ou d'une intrusion à domicile, **prenez contact avec le 117** dans les plus brefs délais. Ne laissez jamais des inconnus entrer dans votre logement. Soyez particulièrement vigilants lors d'un **retrait d'argent à un bancomat et ne communiquez** sous aucun prétexte vos informations personnelles ou bancaires. Veillez à vos effets personnels lors de vos déplacements dans les lieux très fréquentés, les centres commerciaux, les gares ou encore les transports publics...

Police municipale
Rue des Charbonniers 7 - Tél. 022 869 41 17

Embarquement pour la formation professionnelle !

Comme chaque année, le "Recrutement en direct" a donné à la salle des fêtes de Thônex des allures d'aéroport. Avec, pour les jeunes en salle d'attente, une destination commune: la formation professionnelle! Le 22 janvier, de nombreux candidats ont donc rencontré un employeur potentiel, avec pour objectif de trouver une place d'apprentissage.

La démarche a rencontré un vif succès, deux chiffres en témoignent: en trois heures, 130 entretiens se sont déroulés, pour un total de 134 places à pourvoir.

Les entreprises présentes illustrent la diversité des destinations professionnelles proposées: un laboratoire, des électriciens, La Poste suisse, l'IMAD, un établissement médico-social, des postes dans la vente et un hôtel. La Ville de Thônex était également présente, à la recherche d'un horticulteur ou d'une horticultrice.

Cet événement a permis de créer des liens directs entre candidats et employeurs, facilitant ainsi le processus de recrutement.

Anne Penet





Accademia d'Archi
ÉCOLE DE MUSIQUE
dès 4 ans et adultes

VIOLON - VIOLONCELLE - CONTREBASSE
ALTO - INITIATION MUSICALE
SOLFÈGE

153, route de Chêne
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 751 26 76
www.accademia-archi.ch

Avec le soutien de




CHÊNE-BOUGERIES

Devenez parrain / marraine d'une petite fille massai au Kenya et assurez ainsi ses frais de scolarité dans un pays où l'éducation est encore un luxe pour des milliers d'enfants! Avec un montant fixe par mois, vous scolarisez une fillette au C.O. ou au Collège et lui évitez l'excision et le mariage précoce. Vous recevrez sa photo et tous ses résultats scolaires.

www.e-solidarity.org • Contact : info@e-solidarity.org ou 079 253 19 39




M.A.A. est une association reconnue, avec 20 ans d'expérience.




EMS
LES MARRONNIERS
FAMILLE ROBERT NORDMANN

ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL
POUR PERSONNES ÂGÉES.
LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT.

Renseignements :
022.869.26.26 | info@marronniers.ch | www.marronniers.ch
9 chemin de la Bessonnette | 1224 Chêne-Bougeries (GE)



Baussant

paysages sa

Chers clients,
Nous avons une grande nouvelle à partager avec vous.
Depuis le 1^{er} janvier 2025, Jean-Charles Mülhauser a pris la direction de Baussant Paysages SA.

Christian Schnegg, ancien directeur, continuera de travailler avec nous pendant une année afin de transmettre son savoir-faire et d'assurer une transition en douceur et la continuité de nos services.

Chemin de Sous-Ville 36 – 1226 Thônex
Tél. 022 347 04 05 – www.baussant.ch

Conseil des habitants

Après de nombreuses heures de discussions entre octobre 2024 et janvier 2025, le Conseil des habitants de Thônex a passé un nouveau tournant. 16 propositions, issues des deux groupes de travail constitués de 55 Thônésiennes et Thônésiens, ont en effet été transmises au Conseil administratif. Désormais, la balle est dans le camp des services de l'administration, en charge d'étudier ces propositions pour permettre leur réalisation. Parmi celles-ci, on citera par exemple la création d'une application smartphone interactive, pour permettre la facilitation de l'échange entre les habitants et les autorités. A travers ce premier Conseil des habitants, les participants se montrent reconnaissants « d'avoir pu participer à un réel débat citoyen ». Pour les autorités communales, le projet s'inscrit dans un processus démocratique essentiel. « Nous avons été impressionnés par l'engagement massif de la population pour ce projet, souligne Bruno da Silva, Maire de la Ville. Les discussions ont eu lieu dans un excellent état d'esprit et les propositions soumises sont à la fois variées et réalistes. Il est essentiel pour nous d'y offrir une réponse complète et aboutie ». Cela se fera le 10 juin, lors de l'assemblée conclusive.

Jeunes formateurs, seniors connectés

Lancées en phase test en 2023, pérennisées en 2024 et aujourd'hui renforcées grâce au succès rencontré, les **permanences informatiques seniors** font désormais partie des rendez-vous incontournables proposés par le service de la cohésion sociale de Thônex. Cette année, neuf rendez-vous sont prévus pour accompagner les 65 ans et plus dans la prise en main et le développement de leurs connaissances en lien avec les nouvelles technologies. Outre un appui technique spécifique sur des questions informatiques, cette prestation propose également une formidable approche intergénérationnelle. Ces permanences sont en effet organisées en partenariat avec les travailleurs sociaux hors murs de Thônex (TSHM) qui s'entourent de jeunes entre 17 et 25 ans pour accompagner les participants et répondre à leurs questions, ainsi que d'un informaticien. Ce mélange des générations porte ses fruits : il permet d'un côté une valorisation des jeunes et de leurs compétences, et de l'autre, la création d'un lien touchant entre deux tranches de population que parfois tout oppose. Ces permanences informatiques se positionnent également comme un outil utile de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Il n'est en effet pas rare que les participants prolongent leur présence pour échanger, tant avec les jeunes



© Ville de Thônex

qu'avec d'autres participants. On observe également un réel intérêt de leur part pour découvrir et se familiariser aux nouvelles technologies, précieuses pour leur permettre de garder contact avec leur famille et leurs proches.

Face au succès rencontré, le projet est appelé à se renforcer ces prochains mois, notamment à travers une complémentarité créée grâce à la mise en place de cours informatiques thématiques, proposés en petits groupes.

Prochaines permanences informatiques seniors :

16 avril, 21 mai, 18 juin, 17 septembre, 19 novembre, 17 décembre.

Horaires: 14h-16h

Salle polyvalente de l'école Marcellly
Gratuit, sans inscription

Soirée des aînés

La traditionnelle Soirée des aînés s'est déroulée le 12 mars dernier à la Salle des fêtes de Thônex. Compte-rendu en images.



© J. Confucci

Inauguration de la librairie Forever Livres

Le 30 janvier, la galerie Analix a muté en galerie-librairie à l'occasion d'une soirée de vernissage en compagnie d'auteurs et de lecteurs, tous amoureux du livre.



En 2023, la galerie Analix lançait, sous l'impulsion de sa fondatrice Barbara Polla, Forever Livres. Ce projet proposait une rencontre mensuelle autour de la littérature et d'une maison d'édition. Désormais,



Forever Livres s'ancre durablement à la rue du Gothard à Chêne-Bourg puisqu'une librairie s'installe à l'arrière de la galerie Analix. Dans ce lieu presque hors du temps qui invite à la rêverie, les étagères

Photos: Ek. Scherrer

remplies font la part belle à la littérature romande, mais pas que... Jean-Luc Boesiger, Conseiller administratif en charge de la culture, a ouvert la soirée en félicitant Barbara Polla pour cette belle initiative et en rappelant la nécessité de l'accès à la lecture – et plus largement à la culture – pour tous. Il a, à ce propos, cité les mots de Victor Hugo : « La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire. Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout ». La soirée du 30 janvier était également l'occasion de vernir le dernier roman d'Antonio Albanese *On achève bien les centenaires* paru chez BSN Press. Les éditions dirigées par Giuseppe Merone ont d'ailleurs récemment installé leurs bureaux à Chêne-Bourg. Entre Chêne-Bourg et le livre, une nouvelle page est en train de s'écrire !

Marie-Sophie Péclard

PUBLICITÉ



- Urgences dentaires
- Implantologie
- Soins
- Alignement
- Esthétique
- Bilans

Chemin du Pont-de-Ville 7
1224 CHÊNE-BOUGERIES (Arrêt place Favre)



Au programme dans les Trois-Chêne



Le concert dessiné des sœurs Barman
Mercredi 9 avril à 15h
Adrienne (illustratrice du visuel de notre saison, entre autres) et Elisa (musicienne) proposent une immersion visuelle et sonore.
Point Favre
pointfavre.ch



"Dans le tourbillon du romantisme"
Vendredi 11 avril à 20h
Concert épistolaire. Irina Chkourindina, piano, Sophie Graf, soprano, Caroline Cons, comédienne

et Alain Carré, comédien, d'après une idée originale de Laurence Naville.
Salle communale J.-J. Gautier
chene-bougeries.ch/culture/billetterie



Carte blanche aux Schubertiades
Dimanche 13 avril à 11h

Musique classique
Cette carte blanche est une occasion idéale pour vous plonger dans l'univers enchanteur du festival Les Schubertiades de Thônex, créées par les frères Bachmann, devenues un rendez-vous incontournable pour les passionnés de musique de chambre.
Espace culturel du Bois-Des-Arts
thonex.ch/billetterie



Animatou

Mardi 15 avril à 16h45

Séance de cinéma pour les tout-petits dès 4 ans. Entrée libre.
Point Favre
pointfavre.ch



Filmar en América Latina
Dimanche 27 avril à 11h et 15h
Films enfants et ateliers
Projections et ateliers inspirés par le cinéma latino-américain dans le cadre de FILMAR en América Latina, l'un des plus grands festivals du genre en Suisse, célébrant la richesse de la culture latine et ses productions cinématographiques.
Espace culturel du Bois-Des-Arts
thonex.ch/billetterie



Albin de la Simone
Jeudi 8 mai à 20h

Le chanteur intimiste repart seul en tournée avec un concert solo où se rencontrent enfin les trois cordes principales de son arc : la chanson, le dessin, la parole.
Point Favre
pointfavre.ch



Big Up'Band : Jeudi du jazz
Jeudi 15 mai
Dès 18h : bar after work
Dès 19h : concert live
Hommage à la chanson française :

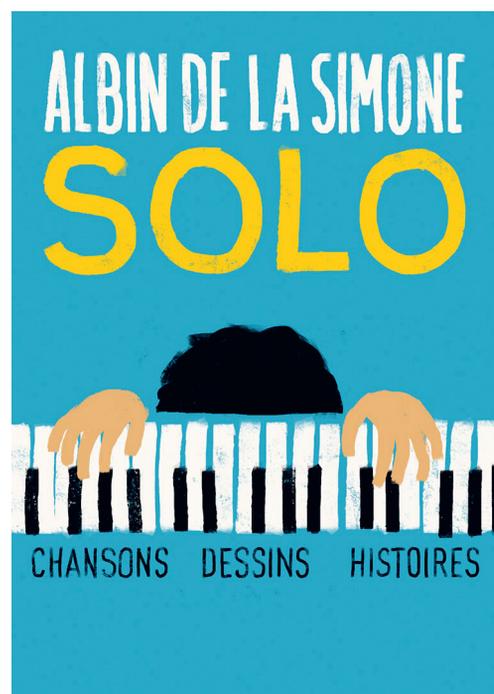
Claude Nougaro, Charles Aznavour et Boris Vian
Salle communale J.-J. Gautier
chene-bougeries.ch/culture/billetterie



Concert de printemps de la Lyre de Chêne-Bougeries
Samedi 24 mai à 20h30

Entrée libre, chapeau à la sortie.
Salle communale J.-J. Gautier

Albin de la Simone, solo à trois dimensions



Chansons, dessins et histoires de son crû vous sont proposés par Albin de la Simone, le 8 mai à 20h, au Point Favre.

Vous connaissez peut-être le musicien Albin de la Simone, auteur, compositeur, interprète et multi-instrumentiste. Mais saviez-vous également qu'il dessinait ? Après avoir croqué tout ce qu'il observait pendant les seize premières années de sa vie, Albin de la Simone s'est tourné vers la musique, et n'a plus touché un crayon pendant trente ans. Or, ces dernières années, il est revenu progressivement au dessin, d'abord comme passe-temps, puis par désir et enfin par besoin vital. Plus de vingt ans après la sortie de son premier album, le chanteur a donc imaginé un concert durant lequel il se produirait seul sur scène, muni de son fidèle piano, d'une guitare, de sa voix et – grande nouveauté – de ses pinceaux. Certaines de ses œuvres seront projetées sur écran, tandis qu'il en esquissera d'autres *in situ*, selon la verve du moment. Albin de la Simone confie d'ailleurs puiser la sienne dans ses souvenirs d'enfance champêtre, ceux de son adolescence explosive, dans l'architecture amiénoise ainsi que dans les fantômes de Jules Verne. Et vous, cela vous inspire-t-il ?

Elise Gressot

Arabesques enchantées

Beaux moments de convivialité et joli spectacle à l'Open genevois de gymnastique rythmique (GR) à Thônex! Les jeunes étoiles de Chêne Gymnastique Genève, club organisateur, ont séduit leur public en remportant 9 des 15 titres en jeu.



Photos: © P. Petitjean

Jeune championne récompensée par le maire de Thônex, Bruno da Silva.

Devant de nombreux parents et amis et en présence des maires de Thônex et Chêne-Bougeries Bruno da Silva et Florian Gross, une soixantaine de gymnastes âgées de 8 à 16 ans ont présenté leurs arabesques longtemps et soigneusement peaufinées à raison de dix ou quinze heures d'entraînement hebdomadaire.

La GR est exigeante. Ruban, ballon, massues, cerceau... il s'agit de manier le plus précisément et le plus élégamment possible ces engins lors d'enchaînements en musique, proches de la danse classique, sous le regard d'un jury qui évalue la chorégraphie, l'adresse et la difficulté de l'exercice.

A ce jeu-là, les filles de Chêne Gymnastique Genève, belles comme des cœurs, ont su exprimer leur talent. Elles n'ont pas laissé leurs rivales de la GR St-Aubin, de la FSG Lucens et du Centre régional de performance Vaud leur voler la vedette. L'équipe des coaches, avec notamment Manon Bonvin, pouvait être satisfaite. D'autant qu'une semaine plus tard, leurs jeunes gymnastes se sont encore illustrées lors du

gala du club à la Salle des Fêtes de Thônex, auquel 700 personnes ont assisté.

«Ce gala est notre grand rendez-vous, où tous les groupes du club, de la GR à l'artistique en passant par le trampoliner, filles et

garçons, sont réunis. L'affluence nous a comblés, et la cantine a été dévalisée», se réjouit la secrétaire du club Joëlle Huet. Open et gala ont permis aux adeptes de la GR, pour les plus ambitieuses, de parfaire leur préparation en vue des Championnats de Suisse. Quel que soit le niveau atteint, régional, national ou international, toutes ont le loisir d'acquiescer, par la pratique de cette discipline, des qualités de base comme la maîtrise de soi, l'expression chorégraphique, la coordination, la souplesse, l'adresse... Assurément un beau viatique pour la vie!

Olivier Petitjean

Les titres remportés par la GR de Chêne à l'Open genevois

Individuel: Maria Pisotti (année de naissance 2012), Anna Ivanova (2010), Aline Gamer (2015), Samantha Vega Ricardo (2013/14), Valentina Kapshuk (2010), Amélie Clerc (2009).

Par équipes: Groupe RJ (2015-18), Groupe G1 (2013-2015), Groupe G2 (2011-2013).



Jeunes étoiles de la GR de Chêne, récompensées par Florian Gross.

PUBLICITÉ

TAKEMUSU DOJO

Aïkido

合気道

Ecole d'Aïkido

La Voie de l'Harmonie

La Gradelle

2 cours gratuits à l'essai

Informations sur : www.takemusu-dojo.ch

AMBROSIO S.A.

CHAUFFAGE POMPES À CHALEUR

PANNEAUX SOLAIRES

2, route de Jussy
1225 CHÊNE-BOURG
info@ambrosiosa.ch

DÉTARTRAGE CHAUFFE-EAU
TRAITEMENT D'EAU

Tél. 022 349 85 77
www.ambrosiosa.ch

■ Coup d'envoi de la tournée du bus de l'Euro féminin à Chêne-Bourg !

Samedi 15 février, la place de la Gare a accueilli le bus officiel de l'Euro féminin qui se tient en 2025 en Suisse. Au programme: foot en famille et girl power, sous le regard bienveillant de la mascotte Maddli.

En 2025, la Suisse accueille le tournoi européen de football féminin qui se déroulera du 2 au 27 juillet. 8 villes, dont Genève, serviront de terrain de jeu aux 16 équipes sélectionnées. Moins médiatisé que son pendant masculin, le football féminin compte bien mettre un coup d'accélérateur à sa réputation, notamment à travers l'association WEURO Genève qui organise en amont de la compétition une tournée des communes genevoises à bord d'un bus itinérant. Chêne-Bourg a été la première étape!

Autour du bus, des activités sportives (une installation de tirs au but et un espace de matchs en un contre un) et un petit-déjeuner offert ont attiré les passants et surtout les familles. La mascotte Maddli, une joyeuse saint-bernard, était de la partie pour amuser les enfants. Son nom vient de Madeleine Boll, la première joueuse licenciée en Suisse.

La Commune de Chêne-Bourg est très heureuse de s'associer à cette tournée



qui promeut la compétition à venir mais aussi la place des femmes dans le sport. Le Conseil administratif s'est d'ailleurs

prêté au jeu en s'essayant à quelques tirs au but, après avoir offert un apéritif à la population.

Grande première pour Laure Mériguet

«Je veux aller le plus loin possible», lance Laure Mériguet. A 16 ans et demi, la Thônésienne a fêté en février sa première sélection en équipe de Suisse A de hockey sur glace. Un phénomène de précocité qui ne doit rien au hasard.



A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore si Laure Mériguet aura été retenue avec la sélection helvétique pour le Championnat du monde féminin 2025 à Ceske Budejovice (Tch), du 9 au 20 avril. Toujours est-il que c'est déjà en Tchéquie, à Liberec, qu'elle

a eu l'honneur de revêtir pour la première fois le maillot national avec les "grandes", dans le cadre de l'Euro Hockey Tour. Le coach Colin Muller lui a témoigné toute sa confiance en lui accordant respectivement 9 et 15 minutes de temps de jeu pour les deux matches (perdus) contre la Finlande et la République tchèque.

«Cela a été une super expérience, ça me change des sélections avec les U18 (moins de 18 ans)», témoigne la jeune défenseuse. Cela fait quelques années qu'elle brille en sélection avec les U18 (et avant, les U16), mais ses progrès constants et son talent la prédestinent à sauter les étapes. Aujourd'hui, elle peut légitimement prétendre à une sélection pour les JO 2026 de Milan-Cortina.

Journées intenses

En attendant, ses journées sont bien remplies avec son cursus en sport-études à Genève et ses entraînements quotidiens. A quoi s'ajoutent durant l'hiver deux

matches le week-end avec l'équipe des U17 élite du Genève Future Hockey, où elle joue avec les garçons (elles ne sont que deux filles dans toute la Suisse à pouvoir rivaliser avec les garçons à ce niveau!). Laure Mériguet risquerait presque de s'ennuyer si elle évoluait en Women's Hockey League, le plus haut échelon féminin, où le niveau est moins élevé. Même l'équipe nationale féminine paraît un peu moins forte que les U17 élite. Laure tire son épingle du jeu grâce à ses très bonnes qualités physiques.

L'ex-pensionnaire du HC Trois-Chêne envisage, à terme, de franchir l'Atlantique, comme l'a fait son frère parti tenter sa chance dans une ligue juniors au Canada. Elle aimerait plus tard décrocher une bourse dans une Université canadienne ou des Etats-Unis pour y pratiquer son sport au plus haut niveau. Son humilité couplée à son ambition a de quoi lui ouvrir tous les horizons!

O.P.

La Parenthèse, nouvel espace dédié à la parentalité



Proposée par la Fondation en faveur de la jeunesse de Thônex (FJT), La Parenthèse a ouvert ses portes le 10 février. Ce lieu vise à offrir un soutien aux parents en mettant en avant leurs compétences et en les accompagnant dans leur développement. Dans un cadre bienveillant, favorisant une collaboration active pour co-construire des réponses adaptées aux besoins des parents, La Parenthèse

propose des "cafés des parents" (prochaine édition le 6 mai de 17h30 à 18h30), des permanences de professionnels de l'enfance, ainsi que des ateliers bien-être santé, créatifs ou encore de lecture. Une médiathèque complète l'offre, avec des jeux et des livres. Destinés aux enfants de 0 à 12 ans, les objets sont disponibles pour jouer sur place ou pour être empruntés. Accueillant auparavant le Conservatoire populaire de musique, les locaux ont subi quelques travaux. En quelques jours seulement, 300 jeux, jouets et puzzles, ainsi que 2'500 livres (acquis en seconde main ou par le biais de dons) ont été installés. Pour contribuer à l'offre de La Parenthèse, n'hésitez pas à déposer vos jeux, jouets et livres dans l'une des quatre média-ludothèques de Thônex!

Succès au rendez-vous

Le 6 mars dernier, lors de l'inauguration officielle, les autorités communales, les partenaires et associations ont pu

découvrir ce nouveau lieu. Le premier bilan dressé est positif: un mois après son ouverture, plus 220 personnes ont déjà franchi la porte de La Parenthèse. La fréquentation de la médiathèque ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

Dans la continuité, le pôle périscolaire de la FJT organisera du 30 avril au 3 mai le Festival des Minis. Ce nouvel événement, dédié aux familles des enfants de 0 à 10 ans, proposera en extérieur, autour de La Parenthèse, des activités et animations sur des thèmes tels que les 5 sens, la créativité, le bien-être et "il était une fois". Le programme détaillé sera prochainement disponible sur le site internet de la FJT.

Horaires:

Lundi / Mercredi / Vendredi: 15h-18h30
Mardi / Jeudi: 9h30-11h30
Samedi: 14h-17h30

+ d'informations

La Parenthèse, av. Tronchet 9A
fjthonex.ch

PUBLICITÉ



HONDA

It's not only a Hybrid.
It's a Honda Hybrid.

Venez découvrir la Honda Jazz
au Garage Tanner & Weber

et notre tunnel de lavage ouvert toute l'année, de 08h00 à 19h00 - 7 jours sur 7
GARAGE TANNER & WEBER - Chemin du Foron 16 - 1226 Thonex | 022 349 44 64 - www.hondatanner-weber.ch

HONDA
TANNER & WEBER
1988
2023
40
ANS

■ Grand soir pour La Manivelle de Thônex

A l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux, l'antenne thônésienne de la bibliothèque d'objets a accueilli un public nombreux.



Applaudissements pour l'équipe de La Manivelle

C'était une idée de génie, mais il fallait y penser : étendre le principe de la bibliothèque à des objets de toute nature. Créée en 2018 en Ville de Genève, la coopérative a ouvert fin 2023 une antenne à Thônex, dont la responsable est Fabienne Chanavat, elle-même thônésienne.

L'on trouve ici plus de 600 objets, et l'inscription à La Manivelle permet d'avoir accès à un catalogue de plus de 4'000 d'entre eux. Si la démarche a permis d'économiser des quantités conséquentes de CO₂ depuis sa création, pas besoin d'avoir une conscience écologique particulièrement aiguisée pour reconnaître les avantages consistant à emprunter plutôt qu'acheter des objets que l'on n'utilise que ponctuellement.

Un lieu pour différents usages

Le 12 février dernier, on inaugurait les nouveaux locaux de l'antenne, en présence du directeur de la coopérative, Philippe Nussbaum, également enfant des Trois-Chêne, qui n'a pas caché son émotion de revenir chez lui de cette manière.

La pluralité des personnes qui ont assisté à l'événement rendait bien compte de l'attrait général que suscite la démarche. Les habitants côtoyaient ainsi des acteurs du monde associatif et du secteur privé, des usagers/coopérateurs, et des magistrats. Parmi eux le maire de Thônex Bruno

da Silva, le Conseiller administratif Pascal Uehlinger, et le maire de Chêne-Bourg Philippe Moser.

Avant de souhaiter « bon vent » à l'antenne, Bruno da Silva a tenu à souligner son rôle en tant que protagoniste permettant aux habitants de se rencontrer et de créer du lien. Fabienne Chanavat a rebondi sur ce rôle éminemment social, en évoquant différentes activités à venir, aussi bien dans les locaux qu'à l'extérieur : comme par exemple le repair café qui aura lieu le 20 septembre sur la place de Graveson de 10h à 18h dans le cadre de la Semaine de valorisation des déchets de Thônex.

Elle a en outre remercié la commune hôte de son soutien, qui passe notamment par la mise à disposition de pass d'inscriptions aux habitants, ainsi que Chêne-Bourg, qui fait de même, disant son souhait que ces actions fassent boule de neige et concourt à attirer tous les publics. C'est tout ce que l'on peut souhaiter !

Philippe Berger

+ d'informations

La Manivelle-Antenne Thônex,
150 rue de Genève.
Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h.
manivelle.ch



Une foule à l'inauguration de l'antenne thônésienne de La Manivelle

Photos ©Ph. Berger



Retrouvez-nous sur:
lechenoisjournal.ch